

EMETTEUR : V. SIMONET

OBJET : Décapage Titane et Passivations AIRBUS

Madame, Monsieur,

Concernant nos prestations pour le donneur d'ordre Airbus :

Nous vous informons que nous avons pris la décision de décliner les prestations suivantes :

- Passivation inox Austénitique et Martensitique Selon AIPS 02-05-005, et décapage inox selon AIPS09-02-006.
- Décapage titane selon AIP109-02-005 (qui impacte notamment la préparation avant ressuage et le ressuage sur pièce Titane suivant AIM 6-1001 en lui même ...).

En effet, ces procédés requis spécifiquement, par Airbus :

- représentent une faible activité dans notre société.
- nécessitent l'utilisation de bains spécifiques (produits nocifs).

D'ores et déjà une information systématique vous sera faite lors de la réception d'une commande concernée par cette mesure.

*Nota = nous continuons, cependant, à assurer, sur les programmes Airbus, les prestations de ressuage sur pièces en **aluminium, aciers et aciers inoxydables, cuivre, et métaux durs... (hors Titane)**.*

Restant à votre disposition pour toutes précisions.

V. SIMONET
Direction Industrielle
AEROPROTEC-PAU